

#SmoresLifeContest Official Rules

1. Eligibility: #SmoresLifeContest (the "Contest") is open only to legal residents of the fifty (50) United States (including District of Columbia) and Canada who are at least eighteen (18) years old at the time of entry ("Entrants"). Employees of Starbucks Corporation, Starbucks Coffee Canada, Inc., HelloWorld, Inc., and any of their parent and affiliate companies as well as the immediate family (spouse, parents, siblings and children) and household members of each such employee are not eligible. The Contest is subject to all applicable federal, state, provincial, municipal, territorial and local laws and regulations and is void where prohibited.

2. Sponsor: Starbucks Corporation, 2401 Utah Ave. S, Seattle, WA 98134, U.S.A. and Starbucks Coffee Canada, Inc., 5140 Yonge St., Suite 1205, Toronto, ON, M2N 6L7, Canada. **Administrator:** HelloWorld, Inc., 3000 Town Center, Suite 2100, Southfield, MI 48075, U.S.A.

3. Agreement to Official Rules: Participation in this Contest constitutes Entrant's full and unconditional agreement to these Official Rules. Sponsor's and Administrator's decisions are final and binding in all matters related to this Contest. Winning a prize is contingent upon fulfilling all requirements set forth herein.

4. Timing: The Contest begins on April 30, 2019 at 12:00 a.m. United States Eastern Time ("ET") and ends on May 3, 2019 at 11:59 p.m. ET (the "Contest Period"). Twitter/Instagram's servers are the time keeping device for this Contest.

5. How to Enter: To participate you must have a Twitter or Instagram account ("Social Account") and it must be public so that your Tweets or posts are viewable to the Sponsor and its agents. Social Accounts are free; but subject to their Terms of Service: <http://instagram.com/legal/terms/> or <http://twitter.com/tos>. ***If you use a mobile device, message and data rates may apply.*** Please consult your wireless-service provider regarding its pricing plans.

To submit an entry, take the following steps:

1. Take a photo or video (including "Boomerangs"), or draft a short statement (collectively "Content") that shows how you are celebrating the return of the Starbucks S'mores Frappuccino.
2. Tweet or Post your Content on Twitter or Instagram and include the hashtag #SmoresLifeContest in your photo caption to receive one (1) entry into the Contest; and
3. *There is No Purchase Necessary.* Your Submission need not include images of Sponsor's products. Including an image of the product in your Submission will not impact the judging process.

By Tweeting or posting your Content (referred herein as your "Submission"), you agree that it conforms to the Guidelines, Permissions and Content Restrictions as defined below to receive a Contest entry. Sponsor, in its sole discretion, may disqualify you from the Contest if it believes that your Submission fails to conform.

Guidelines:

- The Submission must include #SmoresLifeContest;
- The Submission must be public (your Twitter or Instagram profile is public when it is posted and through the period when winners are confirmed); and
- The Submission must be in English or French.

Permissions: Entrant must have permission from any recognizable individuals who are referenced in the Submission and if a photo/video is included permission is needed from any individuals included in any image to use their names and likenesses in the Submission and to grant the rights set forth herein. Minors may only be included in the Submission if entrant is their parent or legal guardian. If requested, entrant must be able to provide such permissions or proof in a form acceptable to Sponsor.

Content Restrictions:

- The Submission must not contain material that violates or infringes another's rights, including but not limited to privacy, publicity or intellectual property rights, or that constitutes copyright infringement;
- The Submission must not contain brand names or trademarks other than those owned by Sponsor, which Entrant has a limited license to use to incorporate in his/her Submission in this Contest;
- The Submission must not include music.
- The Submission must not disparage Sponsor or any other person or party;
- The Submission must not contain images or artwork not created by Entrant;
- The Submission must not contain material that is inappropriate, indecent, obscene, hateful, tortious, defamatory, slanderous or libelous;
- The Submission must not contain material that promotes bigotry, racism, hatred or harm against any group or individual or promotes discrimination based on race, gender, religion, nationality, disability, sexual orientation or age; and
- The Submission must not contain material that is unlawful, in violation of or contrary to the laws or regulations in any state where Submission is created.

Limit: Each entrant may upload eight (8) Submissions during the Contest Period. Each Submission must be unique to qualify as an entry. Submissions received from any person or Social Account in excess of the stated limit will be void. Submissions generated by script, macro or other automated means are void. In the event of a dispute as to any Submission, the authorized account holder of the Social Account used to enter will be deemed to be the Entrant and must comply with these Official Rules. Each Entrant may be required to show proof of being an authorized account holder. Released Parties (as defined in Section 10, below) are not responsible for lost, late, stolen, damaged, incomplete, invalid, un-intelligible, garbled, delayed, or misdirected Submissions or failure to receive Submissions due to limitation of third-party social network platforms; all of which will be void.

6. Winner Determination: After the Contest Period, a panel of qualified judges determined by Sponsor in its sole discretion will select the ten (10) Entrants (herein "Potential Winners") with the highest-scoring Submissions from among all eligible Submissions received based on the following criteria ("Judging Criteria") each weighed equally:

- Creativity (34%);
- Excitement: Submission demonstrates passion and vigor (33%); and
- Individuality: Submission demonstrates personal style (33%).

In the event of a tie, the Entrant whose Submission received the highest score for "Creativity," as determined by the qualified judges, in their sole discretion, will be deemed an applicable Potential Winner. Sponsor will not disclose judging scores. Sponsor reserves the right to select fewer than ten (10) winners, if it does not receive a sufficient number of eligible and qualified Submissions.

7. Winner Requirements: Potential Winners will be notified by @Starbucks or @StarbucksCanada through Instagram or Twitter on or after May 9, 2019. Each Potential Winner will be directed to an online registration page and will be required to provide his/her full name, valid email address, mailing address and birthdate within four (4) days of the date notice is sent in order to claim the prize. If a potential winner cannot be contacted, fails to provide any the requested information within the required time period, does not comply with these Official Rules, or prize is returned as undeliverable, potential winner forfeits the prize. If a potential winner is disqualified for any reason, the prize may be awarded to a runner-up, if any, in Sponsor's sole discretion. Only three (3) alternate winners may be determined, after which the applicable prize will remain un-awarded.

8. Sponsor's Use of Submissions: For Entrants: Posting a Submission constitutes entrant's consent to give Sponsor a royalty-free, irrevocable, perpetual, non-exclusive license to use, reproduce, modify, publish, create derivative works from, and display such submissions in whole or in part, on a worldwide basis, and to incorporate it into other works, in any form, media or technology now known or later developed, including for promotional or marketing purposes. If requested, Entrant will sign any

documentation required for Sponsor or its designees to make use of the non-exclusive rights Entrant is granting to use the Submission.

For Winners: Without limiting the generality of these Official Rules, each winner shall irrevocably grant, transfer, convey and assign to Sponsor the entirety of the rights in and to the Submission and all renewals and extensions of copyright, and the right to secure copyright registrations thereto in perpetuity including, without limitation, the rights to use the Submission for any and all purposes in any and all media whether now known or hereafter developed, on a worldwide basis, in perpetuity. Each winner accepts and acknowledges that Sponsor shall not be obligated to use the Submission and that Sponsor in its sole discretion shall have the right to refrain from using the Submission. Sponsor shall not incur any liability whatsoever to the extent Sponsor chooses to refrain from any exploitation of its rights hereunder. Each winner will indemnify Sponsor, Released Parties (as defined in Section 10, below) and any licensee of Sponsor against all claims, damages, liabilities, and expenses (including reasonable counsel fees and legal expenses) arising out of any breach of these terms.

9. Prizes: TEN (10) GRAND PRIZES: Each winner will receive a prize package including a Starbucks gift card valued at \$500USD (usable in the U.S. and Canada), and the following Starbucks branded apparel: one (1) S'mores Frappuccino Sip Kit, one (1) hat, two (2) tank tops and one (1) tote bag. All details about the apparel will be determined by Sponsor. Winner may select a size for the tank tops. Sponsor will make best efforts to provide the size designated if available. Approximate Retail Value of the prize package is \$587 USD.

Starbucks gift card is subject to its terms and conditions. Prizes are non-transferable and no substitution will be made except as provided herein at the Sponsor's sole discretion. Sponsor reserves the right to substitute the prize for one of equal or greater value if the designated prize should become unavailable for any reason. Winners are responsible for all taxes and fees associated with prize receipt and/or use. Limit: One (1) prize per person. Prizes will be fulfilled 8 – 10 weeks after end of Contest.

10. Release: By receipt of any prize, winners agree to release and hold harmless the Sponsor, Instagram, LLC, Administrator and their respective parent companies, subsidiaries, affiliates, suppliers, distributors, advertising/promotion agencies, and prize suppliers, and each of their respective parent companies and each such company's officers, directors, employees and agents (collectively, the "Released Parties") from and against any claim or cause of action, including, but not limited to, personal injury, death, or damage to or loss of property, arising out of participation in the Contest or receipt or use or misuse of any prize.

11. Publicity: Acceptance of any prize shall constitute and signify each winner's agreement and consent that Sponsor and its designees may use the winner's name, city, state, (and or province) likeness, photo (including Social Account profile photo), Submission and/or prize information in connection with the Contest for promotional, advertising or other purposes, worldwide, in any and all media now known or hereafter devised, including the Internet, without limitation and without further payment, notification, permission or other consideration, except where prohibited by law.

12. General Conditions: Sponsor reserves the right to cancel, suspend and/or modify the Promotion, or any part of it, if any fraud, technical failures or any other factor beyond Sponsor's reasonable control impairs the integrity or proper functioning of the Contest, as determined by Sponsor in its sole discretion and subject to the approval of the Régie des alcools, des courses et des jeux. Sponsor reserves the right in its sole discretion to disqualify any individual it finds to be tampering with the entry process or the operation of the Contest or to be acting in violation of these Official Rules or any other Promotion or in an unsportsmanlike or disruptive manner. Any attempt by any person to deliberately undermine the legitimate operation of the Contest may be a violation of criminal and civil law, and, should such an attempt be made, Sponsor reserves the right to seek damages from any such person to the fullest extent permitted by law. Sponsor's failure to enforce any term of these Official Rules shall not constitute a waiver of that provision

13. Limitations of Liability: Released Parties are not responsible for: (1) any incorrect or inaccurate information, whether caused by entrant, printing, typographical or other errors or by any of the equipment or programming associated with or utilized in the Contest; (2) technical failures of any kind, including, but not limited to malfunctions, interruptions, or disconnections in phone lines or network hardware or software; (3) unauthorized human intervention in any part of the Submission process or the Contest; (4) printing,

typographical, technical, computer, network or human error which may occur in the administration of the Contest, the uploading, the processing or judging of Submissions, the announcement of the prizes or in any Contest-related materials; (5) late, lost, undeliverable, damaged or stolen mail; or (6) any injury or damage to persons or property which may be caused, directly or indirectly, in whole or in part, from Entrant's participation in the Contest or receipt or use or misuse of any prize (including any travel/activity related thereto). Released Parties are not responsible for misdirected or undeliverable Submissions or for any technical problems, malfunctions of computer systems, servers, providers, hardware/software, lost or unavailable network connections or failed, incomplete, garbled or delayed computer transmission or any combination thereof. Released Parties are not responsible for any unauthorized third party use of any Submission.

14. Disputes: Except where prohibited, Entrant agrees that: (1) any and all disputes, claims and causes of action arising out of or connected with this Promotion or any prize awarded shall be resolved individually, without resort to any form of class action, and exclusively by the United States District Court for the Western District of Washington or the appropriate Washington state court located in King County, Washington; (2) any and all claims, judgments and awards shall be limited to actual out-of-pocket costs incurred, including costs associated with entering this Promotion, but in no event attorneys' fees; and (3) under no circumstances will Entrant be permitted to obtain awards for, and Entrant hereby waives all rights to claim, indirect, punitive, incidental and consequential damages and any other damages, other than for actual out-of-pocket expenses, and any and all rights to have damages multiplied or otherwise increased. All issues and questions concerning the construction, validity, interpretation and enforceability of these Official Rules, or the rights and obligations of the Entrant and Sponsor in connection with the Promotion, shall be governed by, and construed in accordance with, the laws of the State of Washington, without giving effect to any choice of law or conflict of law rules (whether of the State of Washington or any other jurisdiction), which would cause the application of the laws of any jurisdiction other than the State of Washington. For Residents of Quebec Only: Any litigation respecting the conduct or organization of a publicity contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses et des jeux for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement

15. Entrant's Personal Information: Information collected from entrant is subject to Sponsor's Privacy Policy <http://www.starbucks.com/about-us/company-information/online-policies/privacy-policy> and to Administrator's Privacy Policy <http://www.helloworld.com/privacy-policy>.

16. Winner List: For a winner list, <http://bit.ly/2KtstyR>. The winner list will be posted after winner confirmation is complete.

© 2019 HelloWorld, Inc. All rights reserved.

This promotion is in no way sponsored, endorsed or administered by, or associated with Instagram, LLC or Twitter, Inc.

#SmoresLifeContest **Règlement officiel**

1. Admissibilité : Le concours #SmoresLifeContest (ci-après le « Concours ») est ouvert seulement aux résidents légaux des cinquante (50) États des États-Unis (y compris le District de Columbia) et du Canada, qui sont âgés de dix-huit (18) ans et plus au moment de leur inscription (ci-après les « Participants »). Les employés de Starbucks Corporation, Starbucks Coffee Canada, Inc., de HelloWorld, Inc. et de leurs sociétés mère et affiliées, de même que les membres de leur famille immédiate (conjoint(e), parents, frères/sœurs et enfants) et les personnes vivant sous leur toit ne sont pas admissibles. Le Concours est sujet à toutes les lois et réglementations locales, territoriales, municipales, provinciales, étatiques et fédérales applicables, et est nul là où la loi l'interdit.

2. Commanditaire : Starbucks Corporation, 2401 Utah Ave. S, Seattle, WA 98134, États-Unis, et Starbucks Coffee Canada inc., 5140 Yonge Street, Suite 1205, Toronto (Ontario) M2N 6L7, Canada.
Administrateur :HelloWorld, Inc., 3000 Town Center, Suite 2100, Southfield, MI 48075, U.S.A.

3. Acceptation du Règlement officiel : La participation au Concours équivaut à l'acceptation entière et inconditionnelle du Règlement officiel. Les décisions du Commanditaire et de l'Administrateur sont définitives et exécutoires relativement à toutes les questions liées au Concours. Un prix est considéré gagné seulement lorsque toutes les conditions énumérées aux présentes ont été respectées.

4. Conditions temporelles : Le Concours commence le 30 avril 2019 à minuit, heure de l'Est (« HE ») et prend fin le 3 mai 2019 à 23 h 59 HE (ci-après la « Période du Concours »). Les serveurs d'Instagram/Twitter sont les outils de calcul de temps officiel de ce Concours.

5. Comment participer : Pour participer, vous devez avoir un compte Twitter ou Instagram (« Compte de réseau social ») et celui-ci doit être public pour que vos gazouillis et vos commentaires puissent être consultés par le Commanditaire et ses agents. Les Comptes de réseaux sociaux sont gratuits, mais vous devez accepter leurs Conditions d'utilisation : <http://instagram.com/legal/terms/> ou <http://twitter.com/tos>. **Si vous utilisez un appareil mobile, des frais de messages et de données peuvent s'appliquer.** Veuillez consulter votre fournisseur de services sans fil pour connaître ses plans de tarification.

Pour participer, suivez les étapes ci-dessous :

4. Prenez une photo, réalisez une vidéo (incluant « Boomerangs ») ou rédigez une courte communication (collectivement, le « Contenu ») qui illustre la manière dont vous célébrez le retour du Frappuccino S'mores de Starbucks.
5. Publiez votre Contenu sur Twitter ou Instagram et ajoutez le mot-clic #SmoresLifeContest à la légende la photo pour recevoir une (1) participation au Concours.
6. *Aucun achat n'est requis.* Il n'est pas nécessaire d'ajouter des images des produits du Commanditaire à votre Soumission. L'ajout d'une image d'un produit à votre Soumission n'aura aucun impact sur le processus d'évaluation.

En publiant votre Contenu sur Twitter ou Instagram (ci-après dénommé votre « Soumission »), vous déclarez que votre Soumission respecte les directives, les permissions et les restrictions de contenu définies ci-dessous pour recevoir une participation au Concours. Le Commanditaire peut vous disqualifier du Concours, à son entière discrétion, s'il estime que votre Soumission n'est pas conforme.

Directives :

- La Soumission doit inclure le mot-clic #SmoresLifeContest.
- La Soumission doit être publique (votre profil sur Twitter ou Instagram doit être public de la publication de la Soumission jusqu'à la confirmation des gagnants).
- La Soumission doit être en anglais ou en français.

Permissions : Les participants doivent avoir la permission de toute personne mentionnée dans la Soumission et, si une photo ou une vidéo est incluse, les participants doivent avoir la permission d'utiliser le nom et l'image de toutes les personnes figurant dans la Soumission, conformément à leurs droits indiqués dans la présente. Des personnes mineures peuvent seulement figurer dans la Soumission si le participant est son parent ou son tuteur. Les participants doivent être en mesure de prouver qu'ils ont obtenu cette permission de façon acceptable pour le Commanditaire.

Restrictions de contenu :

- La Soumission ne doit pas comporter du contenu qui ne respecte pas les droits d'une autre entité, incluant les droits à la vie privée, les droits de confidentialité, les droits relatifs à la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.
- La Soumission ne doit pas inclure des noms de marques ni des marques de commerce d'entités autres que le Commanditaire. Les participants ont une autorisation d'utilisation limitée des noms de marques, des logos et des marques de commerce du Commanditaire dans leurs Soumissions.
- La Soumission ne doit pas contenir de musique.
- La Soumission ne doit pas dénigrer le Commanditaire ni toute autre personne ou entité.
- La Soumission ne doit pas comporter de contenu qui n'a pas été créé par le Participant.

- La Soumission ne doit pas comporter de contenu inapproprié, indécent, obscène, haineux, délictueux ou diffamatoire.
- La Soumission ne doit pas comporter de contenu faisant la promotion d'intolérance, de racisme, de haine ou de préjudice contre tout groupe ou individu, ou faisant la promotion de discrimination en fonction de la race, du sexe, de la religion, de la nationalité, de l'état physique, de l'orientation sexuelle ou de l'âge.
- La Soumission ne doit pas comporter de contenu illégal ou qui ne respecte pas la loi ou la réglementation de la région dans laquelle celle-ci a été créée.

Limite : Chaque participant peut téléverser huit (8) Soumissions pendant la Période du Concours. Chaque Soumission doit être unique pour être considérée comme une participation. Toute Soumission supplémentaire reçue d'une même personne ou d'un même Compte de réseau social ne sera pas retenue. Les Soumissions générées par un système automatique ne seront pas retenues. En cas de conflit concernant une Soumission, le détenteur autorisé du Compte de réseau social inscrit dans le formulaire d'inscription envoyé sera considéré comme le Participant et devra respecter ce Règlement officiel. Chaque Participant pourrait devoir prouver qu'il est le détenteur autorisé du Compte de réseau social. Les Parties déchargées (définies à la Section 10, plus bas) ne sont pas responsables des Soumissions perdues, soumises en retard, volées, endommagées, incomplètes, invalides, non intelligibles, incompréhensibles, retardées ou mal acheminées, lesquelles ne seront pas retenues.

6. Détermination des gagnants : Après la Période du Concours, des juges qualifiés, nommés par le Commanditaire à son entière discrétion, sélectionneront dix (10) Participants (ci-après dénommés les « Gagnants potentiels ») avec les Soumissions ayant obtenu la note la plus élevée parmi toutes les Soumissions admissibles reçues en fonction des critères suivants (« Critères d'évaluation »), lesquelles seront évaluées de la même façon :

- Créativité (34 %)
- Enthousiasme : la Soumission doit démontrer la passion et la vigueur du Participant (33 %)
- Originalité : la Soumission doit démontrer le style unique du Participant (33 %)

Si deux Soumissions arrivent à égalité, le Participant dont la Soumission a reçu la note la plus élevée au critère « Créativité » telle que déterminée à l'entière discrétion des juges qualifiés sera choisi comme Gagnant potentiel. Le Commanditaire ne divulguera pas les résultats de l'évaluation. Le commanditaire se réserve le droit de choisir moins de dix (10) gagnants, s'il ne reçoit pas un nombre suffisant de soumissions admissibles et qualifiées.

7. Exigences concernant les gagnants : Les Gagnants potentiels seront informés par @Starbucks ou @StarbucksCanada sur Instagram ou Twitter le 9 mai 2019 ou après cette date. Chaque Gagnant potentiel sera dirigé vers une page d'inscription en ligne et devra fournir son nom complet, une adresse courriel valide, son adresse et sa date de naissance dans les quatre (4) jours suivant la date à laquelle le participant a été avisé pour pouvoir réclamer le prix. Si le gagnant potentiel ne peut être joint, ne fournit pas l'information exigée dans le délai prescrit, ne respecte pas le Règlement officiel ou si le prix est retourné pour motif de livraison impossible, le gagnant potentiel renonce au prix. Si un gagnant potentiel est disqualifié, peu importe la raison, le prix peut être décerné à l'auteur de la Soumission qui a obtenu la deuxième note la plus élevée, s'il y a lieu, à l'entière discrétion du Commanditaire. Seulement trois (3) gagnants de remplacement peuvent être considérés. Après quoi, le prix ne sera pas décerné à quiconque.

8. Utilisation des Soumissions par le Commanditaire : Pour les Participants : En publiant une Soumission, les Participants accordent au Commanditaire une licence sans redevance de royalties, irrévocable, perpétuelle et non exclusive d'utiliser, de reproduire, de modifier, de publier et d'exposer la Soumission, ainsi que de dériver des œuvres de la Soumission, en tout ou en partie, à l'échelle mondiale, et les participants accordent au Commanditaire la permission de l'inclure dans d'autres œuvres, de toute forme, de toute technologie et sur tout support qui existe ou qui existera, à toute fin, notamment à des fins promotionnelles ou de marketing. Les Participants devront signer sur demande tout document requis pour que le Commanditaire ou ses représentants puissent utiliser les droits non exclusifs que les Participants accordent au Commanditaire concernant l'utilisation de leur Soumission.

Pour les Gagnants : Sans limiter le caractère général de ce Règlement officiel, chaque gagnant accorde, transfère et attribue irrévocablement au Commanditaire l'entièreté des droits concernant la Soumission, tous les renouvellements et toutes les prolongations de droit d'auteur se rattachant à la Soumission, de même que le droit d'enregistrer un droit d'auteur à perpétuité pour la Soumission, incluant sans s'y limiter le droit d'utiliser la Soumission à toute fin, sur tout support qui existe ou qui existera, partout dans le monde. Chaque gagnant accepte et reconnaît que le Commanditaire n'est pas obligé d'utiliser la Soumission, et que le Commanditaire peut, à son entière discrétion, choisir de ne pas utiliser la Soumission. Le Commanditaire n'accepte aucune responsabilité liée au non-exercice de ses droits comme décrits dans ce document. Chaque gagnant indemnise le Commanditaire, les Parties déchargées (telles que définies à la section 10 plus bas) et tout détenteur de licence du Commanditaire pour toute réclamation, tout dommage, toute responsabilité et toute dépense (incluant les frais de représentation et les frais juridiques raisonnables) qui résultent du non-respect de ces conditions.

9. Prix : DIX (10) GRANDS PRIX : Chaque gagnant recevra un prix comprenant une carte-cadeau Starbucks de 500 \$ US (valide aux États-Unis et au Canada) et les articles de marque Starbucks suivant : un (1) « S'mores Frappuccino Sip kit », un (1) chapeau, deux (2) hauts et un (1) sac fourre-tout. Tous les détails au sujet des articles seront déterminés par le Commanditaire. Le Gagnant peut sélectionner la taille des les camisoles. Le Commanditaire déploiera ses plus grands efforts pour fournir la taille sélectionnée, si celle-ci est disponible. La valeur approximative au détail de ce prix est de 587 \$ US.

La carte-cadeau Starbucks est soumise à ses conditions générales. Les Prix ne sont pas transférables. Aucun remplacement ne sera accordé, sauf dans les conditions indiquées dans le présent règlement officiel et à l'entière discrétion du Commanditaire. Le Commanditaire se réserve le droit de remplacer le prix par un prix d'une valeur égale ou supérieure si le prix désigné devenait non disponible pour toute raison. Les Gagnants sont responsables de toutes les taxes et de tous les frais liés à la réception ou à l'utilisation de leur prix. Limite : un (1) prix par personne. Les prix seront remis huit à dix semaines après la conclusion du Concours.

10. Décharge : Par la réception de tout prix, chaque gagnant dégage de toute responsabilité le Commanditaire, Instagram, LLC, l'Administrateur et, leurs sociétés mères, leurs filiales, leurs sociétés affiliées, leurs fournisseurs, leurs distributeurs, leurs agences publicitaires et promotionnelles et leurs fournisseurs de prix, incluant toutes leurs entreprises mères respectives et tous leurs dirigeants, directeurs, employés et agents (collectivement, les « Parties déchargées ») de toute réclamation ou poursuite, incluant, sans toutefois s'y limiter, pour blessure personnelle, pour décès ou pour dommages ou perte de biens causés par la participation au Concours ou par la réception, l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout prix.

11. Publicité : En acceptant tout prix, le gagnant accepte que le Commanditaire et ses délégués utilisent le nom du gagnant, sa ville, son état (ou sa province), son image, sa photo (ce qui comprend la photo de profil de son Compte de réseau social, sa Soumission ou les renseignements concernant son prix relativement au Concours à des fins promotionnelles, publicitaires ou autres, partout dans le monde, sur n'importe quel support qui existe ou qui existera, incluant l'Internet, sans aucune restriction et sans aucune rémunération supplémentaire, sans avis, sans demande de permission, ni toute autre considération, sauf là où la loi l'interdit.

12. Conditions générales : Le Commanditaire se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier la Promotion, en tout ou en partie, dans l'éventualité où une activité frauduleuse, une panne technique ou tout autre facteur ne pouvant pas être raisonnablement interprété comme étant sous le contrôle du Commanditaire compromettrait l'intégrité ou le bon fonctionnement du Concours, comme le déterminera le Commanditaire à son entière discrétion, et sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Le Commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier toute personne qui tente d'influencer indûment le processus de participation ou le fonctionnement du Concours ou qui ne respecte pas le Règlement officiel du Concours ou de toute autre activité promotionnelle ou qui agit de façon déloyale ou perturbante. Toute tentative d'influencer indûment le bon déroulement du Concours par toute personne peut constituer une infraction de la loi. Le Commanditaire se réserve le droit de poursuivre dans la mesure permise par la loi toute personne qui tente d'influencer indûment le bon déroulement du Concours afin d'obtenir un dédommagement. La non-application de toute disposition du

présent Règlement officiel par le Commanditaire ne constitue pas le renoncement à ladite disposition par le Commanditaire.

13. Limites de responsabilité : Les Parties déchargées ne sont pas responsables de : (1) tout renseignement incorrect ou inexact, même si la source est un participant, toute erreur d'impression, toute erreur de programmation ou de matériel associé au Concours; (2) toute défaillance technique incluant les défauts de fonctionnement, les interruptions et les déconnexions de lignes téléphoniques, de matériel de réseautage et de logiciels; (3) toute intervention humaine non autorisée dans n'importe quel aspect du processus de participation ou du déroulement du Concours; (4) toute erreur d'impression, typographique, technique, informatique, de réseautage ou humaine reliée au traitement ou à l'évaluation des Soumissions, à l'annonce des prix ou à tout contenu relié au Concours; (5) tout courrier en retard, perdu, non livrable, endommagé ou volé; ni de (6) toute blessure ou de tout dommage aux personnes ou aux biens résultant directement ou indirectement, en tout ou en partie, de la participation au Concours ou de la réception ou de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de tout prix (incluant tout déplacement et toute activité connexe). Les Parties déchargées ne sont pas responsables des Soumissions mal acheminées ou non acheminées, de tout problème technique, de toute erreur de fonctionnement de systèmes informatiques, de serveurs, de fournisseurs, de matériel, de logiciel, de connexions de réseau perdues ou non disponibles, de transmissions numériques échouées, incomplètes, corrompues ou retardées, ni de toute combinaison d'éléments susmentionnés. Les Parties déchargées ne sont pas responsables de toute utilisation de toute Soumission par des entités externes.

14. Litiges : Sauf là où la loi l'interdit, les Participants acceptent : 1) que tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant de la présente Promotion ou de tout prix décerné, ou liés à celle-ci, seront résolus individuellement, sans recours à un recours collectif, et exclusivement par la Cour de district de l'Ouest du Washington aux États-Unis ou la cour appropriée de l'État de Washington à King County, à Washington, aux États-Unis; 2) que l'ensemble des réclamations, des jugements et des dédommagements sera limité aux frais réels encourus, y compris les coûts associés à la participation à cette Promotion, mais en aucun cas les honoraires d'avocats; et 3) qu'ils renoncent par les présentes à tous les droits de réclamer des dommages-intérêts indirects, punitifs, accessoires et consécutifs et tous les autres dommages-intérêts, à l'exception des frais réels, ainsi qu'à tous les droits de voir les dommages-intérêts multipliés ou autrement augmentés. De plus, en aucun cas, les participants ne seront autorisés à obtenir des dédommagements pour ce qui précède. Tous les problèmes et toutes les questions concernant la formulation, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du présent Règlement officiel ou les droits et des obligations du Participant et du Commanditaire dans le cadre de la Promotion sont assujettis aux lois de l'État de Washington, aux États-Unis, sans égard aux règles concernant le choix de la loi applicable ou les conflits de droit (qu'il s'agisse des règles de l'État de Washington ou de tout autre territoire) qui entraînerait l'application des lois de tout autre territoire au détriment de celles de l'État de Washington, aux États-Unis. Pour les résidents du Québec seulement : Tout contentieux ayant trait à l'exécution ou à l'organisation d'un concours promotionnel peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux aux fins de règlement. Tout contentieux concernant la remise d'un prix peut seulement être soumis à la Régie afin d'aider les parties concernées à arriver à une entente.

15. Renseignements personnels des participants : Les renseignements recueillis des Participants sont assujettis à la Politique de confidentialité du Commanditaire <http://www.starbucks.com/about-us/company-information/online-policies/privacy-policy> et à la Politique de confidentialité de l'Administrateur <http://www.helloworld.com/privacy-policy>.

16. Liste des gagnants : Pour consulter la liste de gagnants, visitez <http://bit.ly/2KtstyR>. La liste des gagnants sera publiée lorsque les gagnants seront confirmés.

© 2019 HelloWorld inc. Tous droits réservés.

La présente promotion n'est nullement commanditée, approuvée, administrée ou associée avec Instagram, LLC or Twitter, Inc.